



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Développement du médicament :  
Santé humaine

de l'Université Paris-Est  
Créteil Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Développement du médicament : Santé humaine

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-7 Industries chimiques et pharmaceutiques

Demande n° S3LP150008861

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Créteil-Vitry ; la Faculté de Médecine de Créteil (UPEC), 61 avenue du Général de Gaulle 94 010 Créteil ; ENCPB (Paris 13ème) ; Muséum National D'Histoire Naturelle (Paris 5ème).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Le centre de formation des apprentis (CFA) Leem Apprentissage - Ile-de-France.

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Développement du médicament* option : *Santé humaine* vise à former des professionnels des secteurs en rapport avec l'industrie pharmaceutique et la recherche clinique. Les métiers ciblés sont de plusieurs ordres : technicien supérieur, technicien de production ou de recherche clinique, directeur d'étude junior.

Cette formation est proposée essentiellement en apprentissage. Elle associe les potentiels pédagogiques, techniques et administratifs de l'IUT de Créteil-Vitry (Département de génie biologique), de la faculté de Médecine de Créteil (Université de Paris Est Créteil Paris XII) et du CFA Leem apprentissage Ile-de-France depuis 2010. Cette licence professionnelle participe à l'offre de formation professionnalisante de l'UPEC au niveau de la 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) *Chimie, Biologie* et *Sciences de la vie*, et du DUT de *Génie biologique* option *Analyses biologiques et biochimiques*.

# Synthèse de l'évaluation

## • Appréciation globale :

Stratégiquement et économiquement, le secteur santé et son environnement industriel nécessitent une main d'œuvre de plus en plus qualifiée et de plus en plus évolutive. Les exigences de qualité et de sécurité de ces secteurs industriels les conduisent à rechercher de plus en plus leurs futurs jeunes collaborateurs dans des circuits de formation professionnelle de haut niveau. La licence professionnelle *Développement du médicament* option : *Santé humaine* bénéficie d'un environnement (laboratoires pharmaceutiques, laboratoire de recherche et d'analyse) favorable en termes d'emploi (5 à 10 % des salariés d'Ile-de-France) et de représentation en région Ile-de-France. La licence professionnelle répond en partie à cet environnement par ses multiples aspects de spécialisation et par un niveau de formation de technicien spécialisé qui permet aux diplômés d'occuper des positions de techniciens de recherche clinique et pré-clinique.

Le programme de cette licence professionnelle par apprentissage tel qu'il est décrit dans le dossier d'expertise est conçu correctement. Les contenus s'articulent logiquement au sein de l'UPEC. Par contre, les partenariats extérieurs notamment avec la Faculté de Médecine et l'hôpital Henri Mondor ne sont pas assez bien décrits et détaillés dans le dossier pour conclure à un atout indéniable. La formation respecte globalement le cahier des charges d'une licence professionnelle avec un volume horaire global par étudiant de 450 heures (hors entreprise et projet tuteuré). La répartition en présentiel entre l'entreprise et le centre de formation (31 semaines versus 17 semaines) et le projet tuteuré de 100 heures, confortent son architecture pédagogique. La place donnée aux enseignements pratiques et aux projets de travaux pratiques, est suffisante pour favoriser l'acquisition pratique des compétences. Cette licence professionnelle par apprentissage permet d'acquérir les connaissances théoriques puis pratiques nécessaires aux fonctions de technicien spécialisé en recherche clinique et pré-clinique.

L'attractivité de cette licence professionnelle est pour l'instant sujette à interrogation, avec un ratio candidats/effectif de 1 sur 5 et qui en valeur absolue, d'après les chiffres fournis, semble en baisse (dossiers reçus inférieurs à 60 en 2013). Il paraît nécessaire de réfléchir à son positionnement. Pour l'instant, cette baisse n'impacte pas le choix de candidats offert aux entreprises, car le nombre de terrain d'apprentissage est peu important. La sélection des candidats se fait sur dossier puis, par entretien de motivation devant un jury composé d'enseignants et de professionnels. L'attractivité de cette licence professionnelle est surtout réelle auprès des diplômés DUT de l'IUT de Créteil-Vitry qui la considèrent comme une année de spécialisation. Le recrutement auprès des étudiants de L2 est trop anecdotique. Ce recrutement ciblé, résultat d'un ancrage faible auprès des cursus de licence de l'UPEC, représente un risque potentiel important en termes d'adéquation candidats/offres d'emploi dans le futur, qu'il faudrait prendre en compte rapidement.

La sélection des candidats qui se fait de façon professionnelle, ne retenant que des candidats en apprentissage, conduit à des taux de réussite proche de 100 %.

Les étudiants s'insèrent, majoritairement en région Ile-de-France. Le taux d'insertion est en moyenne de 68 % mais les types d'emplois, ne sont pas forcément ceux pour lesquels les étudiants ont été formés. Les domaines d'activité montrent une prédominance de ces emplois dans la recherche clinique et pré-clinique. Le dossier manque clairement d'informations sur la nature des emplois occupés.

L'apprentissage, géré par un CFA, garantit l'implication de la branche professionnelle et sécurise l'adéquation emploi formation au niveau régional et national. Les intervenants professionnels sont qualifiés, mais leurs implications nécessiteraient certainement une clarification et une reconnaissance officielle universitaire afin de sécuriser l'avenir. Il est regretté le manque de candidat en formation continue.

Le point délicat de ce dossier sur son partenariat avec le CFA, est l'ambiguïté des documents fournis pour le conventionnement. Dans le dossier d'expertise, on parle de CFA Leem Ile-de-France avec un programme basé sur trois UE (Sciences et Techniques, Sciences et Technique du Médicament et Formation Générale) sous le titre licence professionnelle *Développement du médicament* option : *Santé humaine*, alors que la convention jointe au dossier en date du 14 février 2013 présente un CFA AFI24 avec un programme basé sur trois UE (Formation Générale Contrôle Qualité Normalisation, Méthodes d'analyses Physico-Chimie et Méthodes de contrôles spécifiques) sous un titre de licence Chimie-Analyse et Contrôle des matières premières et des produits formulés. Ces éléments compliquent l'analyse et l'appréciation du dossier, surtout si on rajoute que les emplois obtenus par les diplômés semblent dans le secteur de la recherche clinique et pré-clinique.

Les objectifs et le contenu des programmes ne sont pas assez bien définis ; de ce fait, le pilotage de la formation laisse planer des ambiguïtés. La licence professionnelle apparaît à bien des égards comme une 3<sup>ème</sup> année de BTS, avec une faible attractivité pour les étudiants de cursus L2 ou de réorientation de l'établissement. De plus, le choix des matières présentées dans le dossier relève davantage du champ de compétence d'une faculté de Pharmacie.

- Points forts :
  - Conventionnement avec le CFA.
  - Attractivité de la région en termes d'interaction avec les milieux professionnels.
  - Bon dispositif d'autoévaluation et analyse précise de la formation par l'UPEC.
  
- Points faibles :
  - Problème d'information sur la convention de partenariat.
  - Ambiguïté sur le contenu de la formation.
  - Manque de diversité du public de la formation (origine des étudiants, formation en alternance/formation initiale/contrat de professionnalisation), manque de dispositifs permettant d'augmenter cette diversité et l'attractivité au niveau des cursus L2.
  
- Recommandations pour l'établissement :

La formation présente un certain nombre d'éléments qui nécessitent des clarifications et des explications quant au titre de la licence professionnelle, ses objectifs et son adéquation emploi formation. Le programme présenté dans le dossier est trop généraliste ainsi que la fiche RNCP qui propose des emplois et des niveaux de qualification qui interpellent. Après clarification et comme préconisé dans l'analyse de l'autoévaluation par l'UPEC, il faudrait développer la diversité de recrutement en s'implantant davantage au niveau L2, sinon la licence professionnelle risque d'être considérée comme étant essentiellement une poursuite d'étude de BTS ou de DUT.



# Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :  
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :  
01 45 17 11-62

Courriel :  
[nathalie.perichon@u-pec.fr](mailto:nathalie.perichon@u-pec.fr)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section des formations et des  
diplômes  
20, Rue Vivienne  
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des spécialités de Licence Professionnelle.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les spécialités de Licence Professionnelle ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Spécialités :

- Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains
- Communication des associations et des collectivités
- Coordination et développement de projets pour les territoires

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Spécialités :

- Sécurité des aliments-Assurance qualité
- Administration des systèmes et réseaux
- Base de données, internet et sécurité
- Chargé d'affaires en contrôle électrique
- Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments
- Chimie-Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés
- Chimie-Matériaux: traitement des métaux et alliages
- Commercialisation des produits et des services industriels (CPSI)
- Développement du médicament : santé humaine
- Intégration des systèmes voix/données (ISVD)
- Maintenance nucléaire
- Métrologie-Qualité
- Réseaux sans fil et sécurité
- Systèmes automatisés et réseaux industriels
- Systèmes embarqués, systèmes mécatroniques et éco-conception
- Techniques avancées en maintenance

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Spécialités :

- Assistant ressources humaines
- Conseiller-Gestionnaire de clientèle
- Entreprenariat
- Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble
- Import-export échanges internationaux
- Management du point de vente
- Management et gestion de rayon-DISTRISUP
- Métiers de la comptabilité et de la gestion: Contrôle de gestion
- Montage et gestion du logement locatif social
- Responsable d'exploitation
- Secteur associatif
- Technicien paie et administration du personnel

X  
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTER

